

## Ville de Castillon-la-Bataille Extrait du registre des arrêtés du Maire

**ARRÊTÉ AUTORISANT UN VIDE MAISON PAR MADAME VILLECHENOUX FRANCOISE AU 5 RUE ARISTIDE BRIAND 33350 CASTILLON LA BATAILLE DU 09/09/2023 AU 10/10/2023**

**A-23-09-210/PM**

**Le Maire,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2213-1 à L 2213-6,  
Vu le code de la route et notamment les articles R 411-1 à R 411-9, R 411-17 et R 417-10,  
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et notamment le titre 1, relatif aux droits et libertés des communes,  
Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 complétée par la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,

Considérant qu'une mesure particulière doit être prise dans l'intérêt de la sécurité publique,  
Considérant que les ventes au déballage doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du Maire de la commune dont dépend le lieu de vente ;

**Arrête**

**Article 1 :** Mme VILLECHENOUX Françoise est autorisée à effectuer un vide maison au 5 rue Aristide Briand du 09/09/2023 au 10/10/2023 ;

**Article 2 :** Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées aux usagers par des panneaux de signalisations au sol conformes au modèle fixé par l'arrêté ministériel du 7 juin 1977 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, ainsi que les textes qui l'ont modifié et complété. **La pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par Mme VILLECHENOUX Françoise qui en aura la responsabilité. Toutes les mesures seront prises par cette dernière pour garantir la sécurité des usagers. Elle sera seule responsable des accidents qui pourraient survenir par manque ou défaut de signalisation. Seul le Tribunal Administratif de l'arrondissement est compétent pour**

**PAGE 1**

**régler tout litige.**

**Article 3 :** Un exemplaire du présent arrêté sera affiché sur la maison concernée par la vente au déballage.

**Article 4 :**

- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Gironde,
- Monsieur le Lieutenant du Centre de Secours de St Magne de Castillon,
- Monsieur le Maire de Castillon la Bataille,
- Mme VILLECHENOUX Françoise

A Castillon la Bataille, le 01/09/2023

Le Maire,



Jacques BREILLAT



**PAGE 2**